

quel master 1 AU SECOURS!!!AIDEZ MOI

Par **etudiante38**, le **12/08/2010** à **18:44**

salut tout le monde!!

Je viens d'avoir ma licence et je ne sais pas du tout quel master faire entre le droit des affaires et le droit privé fondamental..Le problème est que je ne sais toujours pas quoi faire comme métier(je sais sa craint)...

Le master droit des affaires semble plus intéressant le problème est que je ne veux pas être juriste d'entreprise(où du moins je ne peux pas le devenir nul en anglais) du coup j'hésite à prendre le M1 droit privé fondamental mais quel est selon vous celui qui ouvre plus de débouchés et plus de voies???

De plus,je suis intéressée par le concours de commissaires aux armées et certains concours de la fonction publique(inspecteur des impôts), le métier de directrice de ressources humaine me plaît aussi pour résumé je ne sais pas trop faire quoi m'orienter et j'ai peur qu'en choisissant le master 1 droit privé fondamental il ne soit pas possible de postuler dans certains M2.

En bref je veux savoir quel est selon vous le M1 qui prépare mieux au concours de la fonction publique..directrice des prisons entre le master droit des affaires et le master droit privé fondamental.

j'espère que mon e-mail n'a pas eu l'effet d'un somnifère mais je suis perdue et je dois m'inscrire dès fin août!!

SVPPPP AIDEZ MOI

MERCI D'AVANCE!!

Par **sarita**, le **13/08/2010** à **17:23**

dans ce cas je te conseille de faire master1 droit privé fondamental et puis après master 2 contentieux

avec ce master tu peux intégrer la fonction publique dans les carrières judiciaires : Ecole nationale de la magistrature, Ecole des greffes, administration pénitentiaire et écoles de police.

le droit des affaires est plutôt destiné aux juristes d'entreprises si non aux concours des avocats
bonne chance

Par **etudiante38**, le **13/08/2010** à **21:50**

merci beaucoup pour ta réponse c'est très sympa!!!

Par **Stigma**, le 13/08/2010 à 22:30

[quote="etudiante38":1n7gyt9e]salut tout le monde!!

Je viens d'avoir ma licence et je ne sais pas du tout quel master faire entre le droit des affaires et le droit privé fondamental..Le problème est que je ne sais toujours pas quoi faire comme métier(je sais sa craint)...

Le master droit des affaires semble plus intéressant le problème est que je ne veux pas être juriste d'entreprise(où du moins je ne peux pas le devenir nul en anglais) du coup j'hésite à prendre le M1 droit privé fondamental mais quel est selon vous celui qui ouvre plus de débouchés et plus de voies???

De plus,je suis intéressée par le concours de commissaires aux armées et certains concours de la fonction publique(inspecteur des impôts), le métier de directrice de ressources humaine me plaît aussi pour résumé je ne sais pas trop faire quoi m orienter et j ai peur qu en choisissant le master 1 droit privé fondamental il ne soit pas possible de postuler dans certains M2.

En bref je veux savoir quel est selon vous le M1 qui prépare mieux au concours de la fonction publique..directrice des prisons entre le master droit des affaires et le master droit privé fondamental.

j' espère que mon e-mail n a pas eu l'effet d 'un somnifère mais je suis perdue et je dois m'inscrire dès fin août!!

SVPPPP AIDEZ MOI

MERCI D'AVANCE!![/quote:1n7gyt9e]

A titre liminaire : l'anglais ça se travaille, être nul en anglais n'est pas une fatalité je pense. D'autant qu'on ne demandera jamais, à mon avis, à un juriste d'être parfaitement bilingue, mais simplement d'être capable de communiquer des idées en anglais. Le "globish" utilisé par nombre de commerciaux pour se faire comprendre à l'international se limite à quelques centaines de mots. Par ailleurs, il ne me semble pas (mais je peux me tromper) que l'anglais soit absolument vital dans certaines branches du droit des affaires (en droit social, par exemple, cf. ton projet de devenir éventuellement DRH).

Dans tous les cas, si tu veux améliorer ton anglais, je ne saurais que te conseiller le logiciel "Tell me more", assez cher (plus encore pour le business english), mais diablement efficace. Tu énumères beaucoup de débouchés qui t'intéresseraient, dans des domaines complètement différents...

Pour devenir DRH, l'idéal pour un juriste est de suivre un M2 droit social ou un M2 GRH, généralement plus accessibles à des étudiants issus de M1 droit des affaires (mais pas pour autant fermés aux étudiants de M1 DPG...). Idem, je pense, pour préparer le concours d'inspecteur des impôts qui doit comporter pas mal de fiscal, voire de droit public (c'est une supposition, je n'ai pas vérifié)...

Pour ce qui est du concours de directrice de centre pénitentiaire, un M1 DPG comportant des enseignements de pénal me semble en revanche plus adapté.

Dans tous les cas, je pense qu'avec un M1, on n'a pas énormément de débouchés hormis les concours de la fonction publique, et qu'il faut obligatoirement viser un M2... lesquels me semblent plus nombreux (mais parfois plus bidons) pour les affairistes.

Une lecture intéressante (le billet comme les commentaires -auxquels l'auteur du blog répond régulièrement- : [http://patrickmorvan.over-blog.com/arti ... 24008.html](http://patrickmorvan.over-blog.com/arti...24008.html))

J'en ai conclu que les M2 Contentieux étaient plutôt à éviter, sauf projet pro très précis...

Par **etudiante38**, le **14/08/2010** à **18:44**

merci beaucoup stigma pour ta réponse. En gros si je comprend bien le M2 contentieux et voies d'exécution est un peu nul, mais est-ce que tu penses qu'il y a d'autres masters 2 accessibles en droit privé assez bien après un M1 droit privé fondamental ou alors c'est mieux de faire un master droit des affaires, j'avoue que préfère le master droit des aff mais les m2 en droit des affaires sont hyper chaud pour y accéder .
connait tu les differend m2 que tu peux faire après un m1 droit des affaires? ainsi que les m2 que tu peux faire après un m1 dt privé fonda
merci d'avance et dsl de ttes ces questions mais je suis perdue et c'est au niveau du master que sa se joue ..
bonne soiree

Par **Stigma**, le **14/08/2010** à **20:51**

[quote="etudiante38":110utar9]merci beaucoup stigma pour ta réponse. En gros si je comprend bien le M2 contentieux et voies d'exécution est un peu nul, mais est-ce que tu penses qu'il y a d'autres masters 2 accessibles en droit privé assez bien après un M1 droit privé fondamental ou alors c'est mieux de faire un master droit des affaires, j'avoue que préfère le master droit des aff mais les m2 en droit des affaires sont hyper chaud pour y accéder .
connait tu les differend m2 que tu peux faire après un m1 droit des affaires? ainsi que les m2 que tu peux faire après un m1 dt privé fonda
merci d'avance et dsl de ttes ces questions mais je suis perdue et c'est au niveau du master que sa se joue ..
bonne soiree[/quote:110utar9]

Je dis pas qu'un M2 Contentieux est nul ! Je pense que c'est sûrement assez costaud comme formation, mais peut-être un poil inadapté au monde professionnel (de ce qu'en j'en connais - je ne suis qu'étudiant) !

Pour les différents M2 accessibles, je pense que le mieux est de consulter les formations sur le net, de voir les prérequis et les débouchés.

Tu trouveras des exemples de M2 ici (je te donne pas le lien par chauvinisme, simplement parce que cette fac possède beaucoup de M2, ça donne une bonne idée des formations proposées), les fiches te décriront les débouchés (à prendre avec des pincettes : un directeur de M2 n'avouera jamais que son M2 n'a pas de réels débouchés) : [http://www.facedroit.univ-cezanne.fr/s ... tions.html](http://www.facedroit.univ-cezanne.fr/s...tions.html) (tu choisis "Master 2").

Si tu regardes les fiches des M1 droit privé et sciences criminelles, et droit des affaires, tu auras la liste des prérequis exigés pour postuler aux M2.

Ca te donnera une bonne idée du parcours adapté à tel ou tel projet pro.

Après, chaque fac a ses prérequis, ses M2... à toi de voir ce que la tienne propose.

Par **etudiante38**, le **15/08/2010** à **17:39**

je ne sais comment te remercier...Merci beaucoup!! c'est très sympa!

Par **etudiante38**, le **15/08/2010** à **21:37**

dernière dernière question penses tu que pour etre "juste juriste" et non juriste d entreprise, par ex pour conseiller dans la ptté intellectuelle... il faut savoir parler anglais pour etre prise en M2 ptté intellectuel ??

j'ai l'impression que mis a part le dt des aff les M2 en dt privé yen a pas bcp ... dans ma fac ya le m1 contentieux et les 2 autres sont en dt des aff..

j'ai juste l'impression que avec un M2 de dt privé mis a part droit des aff et dt ptté intellectuel on pt pas faire grand chose je me trompe?

bon j'arrete avec mes impressions

bonne soiree et merci encore

Par **sarita**, le **16/08/2010** à **15:50**

bonjour stigma,

j'ai lu que vous pensez que le m2 contentieux est nul, connaissez vous ql1 qui l'a fait?

au fait moi j'ai un choix entre m2 drt des affaires et m2 contentieux et j'arrive pas à faire un tel choix!!!!

sachant que j'ai un m1 drt des affaires, est ce que vous pensez qu'au niveau des débouchés est très limité pour le contentieux?

merci d'avance

Par **sarita**, le **16/08/2010** à **15:55**

une dernière question, il y'a des matières que j'aime trop en drt fiscal est ce que ca posera un problème dans le futur et moi nn plus je ne ss pas forte en anglais

merciiii

Par **Stigma**, le **16/08/2010** à **20:42**

[quote="sarita":3v8ra1a2]bonjour stigma,

j'ai lu que vous pensez que le m2 contentieux est nul, connaissez vous ql1 qui l'a fait?

au fait moi j'ai un choix entre m2 drt des affaires et m2 contentieux et j'arrive pas à faire un tel choix!!!!

sachant que j'ai un m1 drt des affaires, est ce que vous pensez qu'au niveau des débouchés

est très limité pour le contentieux?

merci d'avance[/quote:3v8ra1a2]

Je ne pense pas que ce soit nul, je pense même que c'est une spécialisation assez difficile ! Mais j'ai du mal à voir son intérêt dans le monde pro, puisqu'il s'agit d'une spécialisation en procédure... Je vous renvoie vers le blog du Professeur Morvan, qui développe son point de vue dans les commentaires de son billet sur les M2, et dont l'avis est largement plus autorisé que le mien (encore une fois, je suis étudiant comme vous : la grande partie de ce que je crois savoir concernant les M2 vient du blog de M. Morvan) !

Je n'ai aucune idée des prérequis de maîtrise de l'anglais pour un M2 en PI... aussi je vous suggère de poser directement la question sur le blog !

Par **sarita**, le **17/08/2010** à **16:35**

merci beaucoup

ben je vais aller sur le lien pour voir ça directement

salut

Par **sarita**, le **17/08/2010** à **16:42**

j'étais sur ce lien, et apparemment parmi les débouchés : la préparation aux concours plus que d'être juriste

moi qui veut être juriste d'entreprise, je crois que je vais continuer dans mon domaine droit des affaires(je ss titulaire de m1 drt des affaires) même si j'aime pas qlq matières dans ce master

je me soucie pour l'avenir je ne veux pas limiter mes chances pour trouver un tel travail?

connaissez vous qlq1 qui a eu ce diplôme et qui a travaillé juste après

merci d'avance Stigma

bonne chance dans tes études aussi

Par **Stigma**, le **18/08/2010** à **01:55**

Je suis navré, je ne connais aucun juriste d'entreprise !

Allez voir, peut-être, sur le village de la justice ? (www.village-justice.com/forum)

Par **sarita**, le **18/08/2010** à **09:49**

ok merci!!!!!!!!!!!!